

Publication du rapport sur l'état des eaux en Abitibi 2018

Val d'Or, le 30 janvier 2019

La vitalité économique et le bien-être social d'une contrée se mesurent à la bonne santé de ses ressources en eau. D'où la priorité accordée à la protection des ressources en eau au Québec depuis quelques années. Dans cette optique, l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) mène depuis plusieurs années, le suivi de la qualité des eaux sur les trois bassins versants des rivières Abitibi, Harricana et Bell. Le but étant de brosser un portrait de la qualité de l'eau dans la région, de sensibiliser la population sur l'état actuel et de mettre en place des solutions pour maintenir une meilleure qualité de l'eau. Dans cette perspective, l'OBVAJ publie aujourd'hui le premier rapport sur l'état des eaux en Abitibi 2018. Ce rapport est le résultat de différents projets d'acquisition des connaissances sur la ressource en eau en Abitibi, menés par l'OBVAJ depuis plus de deux ans. Il intègre aussi des programmes gouvernementaux de surveillance de la qualité de l'eau.

Les eaux de surface abitibiennes jouissent d'une bonne santé globale.

En dépit de quelques cas préoccupants, de manière générale les rivières et lacs en Abitibi sont en santé et présentent une cote de qualité très enviable si on la compare à l'ensemble du Québec. C'est dans le bassin versant de la rivière Bell que l'on retrouve les eaux de meilleure qualité. À l'inverse, les eaux les plus détériorées se trouvent localisées dans le bassin versant de la rivière Abitibi.

En revanche, le risque de contamination de l'eau des puits résidentiels est présent.

33% des échantillons de puits résidentiels dépassent les normes de la qualité de l'eau potable pour au moins un paramètre physico-chimique et bactériologique. Les contaminants les plus problématiques sont respectivement les coliformes fécaux (15%), le manganèse (13%) et l'arsenic (8%). Les citoyens sont par conséquent invités à faire analyser leurs puits afin de prévenir d'éventuels effets sur la santé.

— 30 —

À propos de l'OBVAJ

L'OBVAJ est mandaté par le gouvernement provincial afin d'encadrer la gestion de l'eau sur le territoire de l'Abitibi-Jamésie. Il a pour objectif d'assurer à tous de l'eau de qualité, en suffisance, dans un environnement sain, sur les trois bassins versants de son territoire notamment les rivières Bell, Abitibi et Harricana

Sources :

Oumarou Daouda

Directeur Général, Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie

omar.daouda@obvaj.org

819-824-4049 Poste 305

Remerciement à nos partenaires suivants :



Québec



Québec



« Ce projet est réalisé grâce au Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation »